



Association du
JEUNE BARREAU
de Montréal

YOUNG BAR
Association
of Montreal

RAPPORT ANNUEL 2005-2006

DE L'ASSOCIATION DU JEUNE BARREAU DE MONTRÉAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

LE 17 MAI 2006

TABLE DES MATIÈRES

Le Conseil d'administration

Le rapport de la présidente	3
Les membres du conseil d'administration	8
Les tâches accomplies par la présidente durant son mandat	9
Les résolutions adoptées par le conseil d'administration	20
Les réunions du conseil d'administration	29

Les Comités de l'AJBM

Comité des affaires publiques et professionnelles	30
Comité du développement stratégique	32
Comité de l'emploi et du développement professionnel	33
Comité des services juridiques <i>pro bono</i>	35
Comité des communications	36
Comité des activités socio-culturelles et sportives	37
Comité de la formation	39
Comité des affaires extérieures	43
Comité des commandites	45
Comité Congrès et activités communautaires	46

Les États financiers	47
-----------------------------	-----------

Le Rapport de la présidente

L'heure des bilans a sonné. Après une année qui s'est vite passée à la barre de la présidence de l'AJBM, c'est avec un brin de nostalgie que je termine mon mandat. Toutefois, c'est avec fierté que je cède la gouverne à ma successeuse, persuadée d'avoir apporté beaucoup à l'Association.

Objectifs principaux

J'avais identifié en début de mandat deux objectifs qui me tenaient particulièrement à cœur. Le premier, faire de l'AJBM votre partenaire, votre allié dans le développement de vos affaires. Le second, travailler à rendre la justice plus accessible.

C'est avec fierté que je peux déclarer mission accomplie.

En effet, l'ensemble des administrateurs a travaillé avec dévouement cette année à faire de l'AJBM votre partenaire en développement des affaires. Voici les diverses réalisations qui ont été faites sous ce chapitre :

- les capsules de développement des affaires qui ont été rédigées pour votre bénéfice dans l'Extrajudiciaire par le Comité de l'emploi et du développement professionnel;
- les cours de formation du Comité de la formation axés sur cette question qui ont été chaudement applaudis par les participants,
- des 5 à 7 réseautage organisés par le Comité des activités socio-culturelles et sportives dont un, conjointement avec la Jeune Chambre de commerce de Montréal;
- la soirée innovatrice de « Speed réseautage » qui a été réalisée le 10 mai dernier par le Comité de l'emploi et du développement professionnel au cours de laquelle des banquiers, des comptables, des syndicats et des avocats se prêtaient à diverses activités originales avec l'objectif de créer de nouveaux contacts d'affaires pertinents. Cette soirée fut un franc succès acclamé par les participants;
- Finalement, une restructuration de l'AJBM a été amorcée dans le cadre de laquelle le développement des affaires devient une nouvelle priorité pour votre association.

Mon autre sujet de préoccupation en début de mandat était de faire de l'accessibilité à la justice une priorité. Plusieurs administrateurs et membres des divers comités ont ardemment travaillé à cet objectif. Voici les diverses réalisations qui ont été faites sous ce chapitre :

- Mot de la présidente dans l'Extrajudiciaire sur le retour à la mode du *pro bono* visant à interpeller les membres à partager gratuitement leur

connaissance juridique et à donner de leur temps à des gens qui n'ont pas les moyens de retenir leurs services;

- Colloque des plus intéressants organisé par le CAPP tenu le 7 avril dernier avec des invités de marque tels que Yves Boisvert, journaliste à *La Presse* l'Honorable Michel Robert, juge en chef du Québec, l'Honorable François Rolland, juge en chef de la Cour supérieure, l'Honorable Claire L'Heureux-Dubé, Madame la bâtonnière du Québec Madeleine Lemieux, le professeur Roderick MacDonald. Les différentes perspectives de l'accès à la justice ont été abordées lors de ce colloque;
- Rédaction d'un communiqué de presse par le CAPP suivant l'annonce du ministre provincial de la justice, Yvon Marcoux, sur l'augmentation des seuils d'admissibilité à l'Aide juridique et entrevue radiophonique de la présidente sur les ondes de CJMS 1040 AM suivant le communiqué de presse;
- Rédaction d'un communiqué de presse par le CAPP sur l'accès à la justice suivant la série d'articles parus en janvier 2006 dans le quotidien *La Presse* ;
- Pour une autre année consécutive, en raison des efforts remarquables du Comité des services juridiques *pro bono*, une clinique juridique téléphonique a été tenue les 29 et 30 avril 2006 au terme de laquelle la population du grand Montréal a pu bénéficier gratuitement d'information juridique de nos membres bénévoles. Nul doute que cette activité, qui a reçu une belle couverture médiatique, a participé à redorer l'image de notre profession;
- Finalement, je suis extrêmement fière du projet de Clinique juridique qui a été élaboré cette année par le CAPP et qui vise à regrouper et à offrir sous un même toit nos divers services à la population et de créer de nouveaux services dans un but de rendre la justice plus accessible. Je ne peux qu'espérer que le projet voie le jour dès le prochain mandat.

J'estime donc que l'AJBM peut s'enorgueillir des résultats atteints quant aux objectifs qui ont été fixés en début de mandat. Toutefois, un tel accomplissement aurait été impossible sans l'aide et la précieuse collaboration des administrateurs de l'AJBM et des membres engagés et dévoués qui ont tous accompli un travail remarquable et pour lesquels je leur suis totalement reconnaissante.

Autres réalisations significatives

Outre les réalisations visant les objectifs fixés en début de mandat, d'autres réalisations concrètes et significatives ont également été faites à l'AJBM cette année.

Formation

Je tiens à souligner l'augmentation importante du taux de participation à nos cours de formation. En effet, les activités organisées par le Comité formation ont suscité la participation de 778 personnes, soit une augmentation de cinquante pour cent (50 %) par rapport à l'année dernière. Le Comité de formation a su présenter des cours de la plus grande qualité offerts par des juristes chevronnés et portant sur des sujets qui intéressent nos membres.

Guide du mentor

Un guide du mentor a été rédigé conjointement par le Barreau de Montréal et le Comité de l'emploi et du développement professionnel. Ce document de référence est destiné à ceux qui acceptent d'agir à titre de mentor afin de bien les outiller et les informer sur leur rôle auprès du mentoré. Je rappelle ici que le but du service de mentorat est de briser l'isolement des jeunes avocats et de répondre à des interrogations liées à la pratique du droit que tout avocat, peu importe le nombre d'expérience qu'il peut avoir, et de les guider dans la pratique du droit. La rédaction d'un guide pour le mentoré est à prévoir au cours de la prochaine année.

Visibilité de l'Association

Une autre mission colossale cette année était d'augmenter la visibilité de l'Association. Plusieurs administrateurs et membres ont travaillé très fort à cette fin. Pensons aux diverses prises de position publiques qui ont été effectuées au cours de l'année par le CAPP sur le processus de la nomination des juges et sur l'accès à la justice, à la visibilité accrue dans le Journal du Barreau rendue possible grâce à des rencontres stratégiques avec la direction du Journal du Barreau, aux couvertures médiatiques suite à quelques-unes de nos activités (clinique juridique).

Comité ad hoc sur la réforme des relations publiques

Un important comité ad hoc a été mis sur pied concernant une réforme des relations publiques et recherche de commandites pour l'AJBM. Ce comité a, en premier lieu, établi trois recommandations, soit 1) de revampier l'image de l'AJBM, 2) d'augmenter la qualité et la quantité des services offerts aux membres en augmentant leur sentiment d'appartenance et 3) revoir les outils de communication de l'Association. Suite à diverses recherches, rencontres, discussions et analyses, le comité propose d'engager une firme externe spécialisée afin d'aider l'AJBM dans la réalisation de ces recommandations ainsi qu'un employé contractuel à temps partiel qui aura, de préférence, une expérience au niveau de la recherche de commandites.

Ambassadeurs de l'AJBM

Une autre création dont je suis très fière est la nomination de certains membres de l'Association à titre d'ambassadeurs de l'AJBM. Le programme d'ambassadeurs se veut un outil pour reconnaître l'implication de nos membres et les impliquer dans un processus visant à ce qu'ils deviennent de véritables ambassadeurs de l'AJBM dans un but de faire connaître davantage l'Association et d'augmenter le potentiel de diffusion de l'information quant aux services et activités que nous offrons. Cette année, 33 membres ont été nommés ambassadeurs et une cérémonie officielle a eu lieu au Congrès annuel de l'AJBM qui s'est tenu à Gray Rocks en janvier 2006. Je tiens à remercier chaleureusement ces ambassadeurs et je compte personnellement sur leur appui et collaboration pour les années à venir afin qu'à travers eux l'Association prenne un nouvel envol.

Restructuration de l'AJBM

Je vous annonce également en grande première que le comité exécutif et la directrice générale ont amorcé cette année une importante restructuration de l'Association. Nous avons en effet procédé à une analyse minutieuse des divers comités et des missions de l'AJBM. Suite à cette analyse, certains comités ont été modifiés, d'autres, abolis, de nouveaux ont été mis sur pied et deux postes ont été créés au sein de l'exécutif. Cette mission avait pour but une meilleure utilisation des ressources, une meilleure efficacité et représentativité au sein de l'exécutif, la mise sur pied de nouvelles activités et de nouveaux comités qui visent à augmenter le développement des affaires chez nos membres, à augmenter leur sentiment d'appartenance et à augmenter la visibilité de l'Association. Voici les nouveaux postes et comités :

Nouveaux comités :

Comité recherche et législation
Comité des relations nationales et développement professionnel

Nouveaux postes au sein du Comité exécutif :

Vice-président communication et relations avec les membres
Vice-président Financement

Ainsi, il est à prévoir que plusieurs nouveautés vous seront annoncées au cours de la prochaine année. Il va sans dire qu'un vent de fraîcheur et de nouveauté souffle sur l'AJBM. Il n'en reste qu'à vous d'en profiter!

Présidence des comités

Finalement, les présidents de chacun des comités ont tous accompli, sans exception, un travail colossal et ont pu compter sur la collaboration de membres qui ont su démontrer créativité et sens de l'organisation afin que chaque activité soit un franc succès. Afin de bien témoigner de toute l'énergie qui a animé l'AJBM cette année, un résumé de certaines activités de chacun des comités est joint aux présentes.

Remerciements

Je tiens avant toute chose à remercier tous les membres de mon conseil d'administration ainsi que les membres bénévoles qui ont participé aux différents comités qui ont fait preuve d'unité et qui n'ont pas compté les efforts afin de permettre à l'AJBM de proposer des activités diversifiées et de réaliser de si beaux projets. Plus particulièrement, je tiens à remercier certains administrateurs qui après de nombreuses années d'implication, tirent malheureusement leur révérence cette année. Ainsi donc, j'aimerais souligner le travail colossal accompli par Me Vincent Thibeault, président sortant, Me Matthieu Rheault, trésorier, Julie Cousineau, comité des commandites.

Je souhaite également souligner l'excellent travail de notre directrice générale, Caroline Scherer, qui par son jugement sûr, son organisation et sa connaissance des rouages de

l'AJBM est d'une aide précieuse pour les présidents et tous les administrateurs. À toi Caroline, un grand merci.

Aussi, un grand merci à ma vice-présidente Me Nicolette Kost De Sèvres qui a si bien su m'épauler tout au cours de l'année et qui, j'en suis convaincue, fera une excellente présidente pour notre association. Je te souhaite, chère Nicolette, de réaliser, avec tous les membres de ton nouveau conseil d'administration, les nombreux défis et objectifs que tu t'es déjà fixés.

C'est déjà avec nostalgie que je termine l'année la plus enrichissante de ma jeune carrière au sein d'une association composée de gens extraordinaires et il appartient à nous tous d'en assurer la continuité.

A handwritten signature in black ink, reading "Pascale Pageau". The script is cursive and fluid, with the first name "Pascale" and the last name "Pageau" clearly distinguishable.

Pascale Pageau

Les membres du conseil d'administration



Debout: M^e Caroline Scherer, directrice générale, M^{es} Laurent Soustiel, Jeremy Wisniewski, Catherine Bérard, Dominique Jaar, Mélanie Joly, Philippe-André Tessier.

Assis: M^{es} Matthieu Rheault, trésorier, Vincent Thibeault, président sortant, Pascale Pageau, présidente, Nicolette Kost de Sèvres, vice-présidente et Mathieu Piché-Messier, secrétaire général

Absents : M^{es} Antoine Aylwin, Julie Cousineau, Caroline Daniel et Nicolas Dufresne

Les tâches accomplies par la présidente durant son mandat

AJBM – 2005/2006

Date	Description
MAI 2005	
6-19 mai	Discussion avec les futurs administrateurs quant aux postes à combler au sein des comités
19-23 mai	Présence au American Bar Association - Young Lawyer Division à Miami
22 mai	Préparation du discours de remerciement pour Vincent Thibeault
20 mai	Conférence téléphonique avec les futurs administrateurs pour la nomination de l'administrateur manquant
25 mai	Entretiens téléphoniques avec les candidats non retenus pour le poste d'administrateur vacant
25 mai	Conseil d'administration de l'AJBM suivi de l'assemblée annuelle de l'AJBM
26 mai	Préparation de la fin de semaine d'organisation de l'AJBM
28-29 mai	Fin de semaine d'organisation de l'AJBM
29 mai	Entretien téléphonique avec un bénéficiaire du programme « Mercredi j'en parle avec mon avocat »
JUIN 2005	
1-4 juin	Rencontres et réunions lors du Congrès du Barreau du Québec à Gatineau – Discussions informelles avec la bâtonnière du Québec, Madeleine Lemieux et le bâtonnier de Montréal David Collier
6 juin	Rédaction d'un texte de présentation de l'AJBM pour un courriel recherchant des bénévoles
7 juin	Rédaction et envoi d'une lettre de résiliation de contrat à M. Claude Martin, Elliptik Communication

7 juin	Entretien téléphonique avec Me Nicolas Dufresne quant à sa nomination sur le conseil d'administration de l'AJBM
8 juin	Lettres de remerciements aux employeurs des administrateurs.
8 juin	Présence par voie de conférence téléphonique à la première réunion du CAPP
13 juin	Présence à l'assemblée générale annuelle d'Éducaloi
13 juin	Présence au souper du tournoi de golf du Barreau de Montréal
14 juin	Réunion au Barreau de Montréal pour la journée du Barreau de Montréal lors de la Rentrée des tribunaux en septembre 2005
15 juin	Cours de formation du Barreau du Québec sur la relation avec les médias
16 juin	CE de l'AJBM
17 juin	Lettre adressée au Ministre de la Justice du Québec

JUILLET 2005

12 juillet	Réunion du conseil d'administration de l'AJBM
13 juillet	Rédaction de mon premier mot de la présidente
14 juillet	Rédaction d'un projet de capsule sur le développement des affaires
15 juillet	Suivi avec Nicolas Dufresne de la soumission reçue concernant la refonte visuelle de la publicité
19 juillet	Discussion par courriel avec Jay Ray relativement à sa présence lors de notre Rentrée des tribunaux
19 juillet	Discussion par courriel avec Mathieu Piché-Messier relativement à l'embauche de la coordonnatrice aux activités
19 juillet	Discussion avec des représentants de l'ABC concernant la tenue de leur réunion des jeunes avocats à Vancouver
19 juillet	Réunion du Comité de l'emploi et du développement professionnel
22 juillet	Discussion avec Jeremy Wisniewski relativement à l'argent amassé par McCarthy Tétraut pour la Maison du Père
22 juillet	Rédaction et étude de la résolution d'Antoine Aylwin sur le bilinguisme

- 25 juillet Prise de connaissance et commentaire sur le projet de lettre de l'Ambassade du Canada en Guinée
- 25 juillet Entretien téléphonique avec Antoine Aylwin relativement à l'École du Barreau
- 27 juillet Entretien téléphonique avec Nicolette Kost De Sèvres relativement à l'AIJA
- 27 juillet Réception et étude du plan d'action de Antoine Aylwin

AOÛT 2005

- 4 août Réception d'une lettre d'invitation du Jeune Barreau de Québec
- 10 août Entretien téléphonique avec Caroline Scherer relativement à la situation déficitaire du tournoi de golf
- 10 août Rédaction des lettres de bienvenue pour les invités internationaux
- 16 août Tenue du comité exécutif
- 16 août Tenue du conseil d'administration
- 17 août Lecture du rapport des jeunes relationnistes
- 17 août Discussion avec des membres du Comité emploi et développement professionnel pour la tenue d'une réunion en vue de l'organisation d'une activité portant sur le développement des affaires
- 18 août Réception et réponse relativement à une invitation pour la Table de concertation des jeunes
- 19 août Participation au tournoi de golf
- 23 août Rédaction d'une lettre d'invitation à l'ABC pour notre Rentrée des tribunaux
- 24 août Rédaction de mon 2e mot de la présidente
- 26 août Rédaction de mon discours de remerciement à Mme la Bâtonnière Madeleine Lemieux lors du déjeuner du Barreau de Montréal dans le cadre de la Rentrée des tribunaux
- 31 août Travail à l'AJBM : Préparation du discours d'accueil pour les invités internationaux
- 31 août Réception d'une lettre de M. Claude Martin
- 31 août Réception d'une invitation de la Cour d'appel pour la nomination d'un juge

SEPTEMBRE 2005

- 5 septembre Présence au cocktail de bienvenue et au souper en l'honneur des invités internationaux
- 6 septembre Présence au cocktail et au souper offert par le Barreau du Québec dans le cadre de la Rentrée des tribunaux
- 7 septembre Présence au prix Paris-Montréal de la Francophonie et participation à titre de jury et présence au cocktail dans le cadre de la Rentrée des tribunaux
- 7 septembre Suivi de l'invitation à la nomination de la juge à la Cour d'appel
- 8 septembre Présence à la Messe Rouge, à la Rentrée officielle au Palais de Justice de Montréal, au déjeuner du Barreau du Québec au cours duquel j'ai donné mon discours et présence au souper dansant du Barreau de Montréal
- 8 septembre Discussion avec le juge en chef de la Cour fédérale d'appel qui nous invite à organiser une visite de la Cour fédérale à Montréal
- 9 septembre Réception d'une lettre d'invitation pour la 1^{re} réunion du Lord Reading
- 12 septembre Présence au C.E.
- 13 septembre Réunion du CA de l'AJBM
- 13 septembre Rédaction d'une lettre de félicitations pour l'honorable Claire Barrette-Joncas
- 13 septembre Réception, étude et commentaires de la nouvelle publicité pour les dîners-conférences
- 13 septembre Réception et étude du projet présenté par Ugo Dionne quant au possible partenariat entre des OSBL et l'AJBM
- 14 septembre Réception et étude du calendrier des activités de l'année
- 14 septembre Rédaction du mot de la présidente
- 15 septembre Réception, étude et commentaires du courriel de Wilson & Lafleur sur l'avenir de la Loto-Congrès
- 15 septembre Réception, étude et commentaires de la publicité pour les cours d'art oratoire
- 20-24 septembre Présence à la rentrée des tribunaux de Genève

- 26 septembre Réception d'un document intitulé IPBA Scholarships for Young Lawyers et transmission à Laurent Soustiel pour étude et commentaires
- 26 septembre Réception, étude et approbation de lettres destinées aux juges et aux bâtonniers afin de les inviter au souper à la Maison du Père
- 26 septembre Réception, étude et approbation de lettres adressées aux bâtonniers afin de les remercier de leurs invitations lors de la Rentrée des tribunaux
- 27 septembre Réception, étude et commentaires de lettres de déclinaison d'invitation concernant d'une part la Rentrée des tribunaux de Londres et d'autre part le International Week-end à Londres
- 28 septembre Réception du formulaire et inscription à la demande auprès de l'OFQJ

OCTOBRE 2005

- 4 octobre Réception et étude d'un courriel de Philippe-André Tessier sur la Maison de la Justice à Québec
- 4 octobre Discussion avec le comité exécutif concernant les projets de résolution sur la politique d'intervention de l'AJBM face à l'actualité
- 6 octobre Comité exécutif AJBM
- 11 octobre Réception, étude et commentaires de lettres de déclinaison d'invitation concernant la Rentrée des tribunaux de Lyon
- 11 octobre Réception d'un avis de convocation pour la réunion du nouveau Comité sur les femmes dans la profession du Barreau de Montréal
- 11 octobre Préparation d'un rapport de division pour la réunion des 5 et 6 novembre à Toronto de l'ABC pour le Young Lawyers Division - Directorate Meeting
- 11 octobre Réunion avec Julie Cousineau et Nicolette Kost De Sèvres afin de discuter du comité des commandites
- 11 octobre Conseil d'administration
- 12 octobre Réception et étude des informations transmises par Philippe-André Tessier sur la Maison de la justice à Québec
- 13 octobre Réception, étude et approbation d'une lettre de déclinaison de l'invitation à la prestation collective de serments du Barreau de Québec
- 13 octobre Suivi avec le comité commanditaire
- 15 octobre Réception, analyse et commentaires des quatre projets de contrats de commandite préparés par Caroline Scherer

17 octobre	Préparation des sujets à l'ordre du jour lors de la réunion conjointe avec le Barreau de Montréal
18 octobre	Présence au Souper de la Maison du Père
19 octobre	Rencontre du sous-comité aide à l'emploi du Comité de l'emploi et du développement professionnel
19 octobre	Réunion conjointe avec le Barreau de Montréal
20 octobre	Réception, étude et commentaires de lettres de déclinaison d'invitation concernant d'une part la Rentrée des tribunaux de Liège
20 octobre	Souper avec Caroline Tamraz, présidente du Jeune Barreau de Laval et Nancy Côté, présidente du Jeune Barreau de Longueuil
21 octobre	Table de concertation des jeunes avocats au Château Frontenac à Québec : Rencontre avec la bâtonnière du Québec, Madeleine Lemieux et plusieurs représentants d'associations de jeunes avocats au Québec
24 octobre	Analyse et modification du projet de communiqué de presse sur l'augmentation du seuil d'admissibilité à l'aide juridique
25 octobre	Préparation du dossier sur l'augmentation du seuil d'admissibilité à l'aide juridique suite à la demande d'entrevue radiophonique de CJMS
26 octobre	Entrevue radiophonique sur les ondes de CJMS (1040 AM) avec Gary Daigneault relativement à notre communiqué de presse sur l'augmentation du seuil d'admissibilité à l'aide juridique
28 octobre	Réception et étude du pv du CA du 11 octobre 2005 et entretien téléphonique avec Caroline Scherer pour commentaires
28 octobre	Discussion entre Caroline Scherer et Geneviève Gélinas quant à l'hébergement du site Internet de l'AJBM et du cyberbulletin
31 octobre	Discussions par courriels avec les administrateurs quant à la demande d'impression des cartes d'affaires de certains administrateurs de l'AJBM

NOVEMBRE 2005

1 novembre	Présence au cours de formation portant sur les ordonnances Anton Piller »
3 novembre	Rédaction du mot de la présidente
3 novembre	Échange de courriels avec Dominic Jaar quant aux articles qu'il a rédigés pour l'Extrajudiciaire

4 novembre	Réception et inscription aux différentes activités de la Rentrée des tribunaux de Paris
4 et 5 novembre	Toronto : Réunion annuelle de l'ABC : Young Lawyers Division-Directorate Meeting
7 novembre	Préparation de mon rapport de la présidente
8 novembre	Rencontre du sous-comité aide à l'emploi du Comité de l'emploi et du développement professionnel
8 novembre	Présence au conseil d'administration
9 novembre	Discussions avec certains des administrateurs pour suivi de leurs comités
10 novembre	Rédaction du discours pour l'assermentation collective
10 novembre	Préparation du discours pour le cocktail de la magistrature
16 novembre	Cocktail de la magistrature
16 novembre	Assermentation collective et discours
17 novembre	Lettre de prompt rétablissement au juge Dalphond
17-23 novembre	Paris : Ouverture des tribunaux

DÉCEMBRE 2005

2 décembre	Réunion du sous-comité du développement des affaires
7-12 décembre	Signatures des cartes de Noël
13 décembre	Conseil d'administration de Noël
14 décembre	Révision de la lettre aux ambassadeurs
19 décembre	Signature des lettres aux ambassadeurs
21 décembre	Rédaction du discours pour l'assermentation collective
22 décembre	Assermentation collective

JANVIER 2006

3 janvier	Nomination d'ambassadeurs additionnels
-----------	--

6 janvier	Réception d'un courriel d'un avocat français recherchant le développement de relations entre les avocats de Québec et les avocats de Pérignan
9 janvier	Réflexion sur des sujets pour des articles potentiels dans le journal du Barreau et consultation des administrateurs
10 janvier	Rédaction du mot de la présidente dans l'Extrajudiciaire portant sur la conciliation travail-famille
10 janvier	Discussion avec Pauline Gélinas, rédactrice en chef du Journal du Barreau et envoi du mot de la présidente portant sur la conciliation travail-famille pour publication dans le Journal du Barreau
10 janvier	Démarches effectuées avec la Revue Droit et affaires aux fins de publicité de l'AJBM dans cette revue
11 janvier	Réunion du Comité des femmes dans la profession du Barreau de Montréal
11-16 janvier	Belgique : Rentrée des tribunaux de Bruxelles avec Caroline Scherer
17 janvier	Conseil d'administration
17 janvier	Réunion du sous-comité des activités de développement des affaires
18 janvier	Préparation de l'ordre du jour pour le Lac-à-l'Épaulé
19 janvier	Comité exécutif
20 janvier	Entretien téléphonique et envoi de notre plan de commandite par courriel à André Claude Beaulac de 2M2 pour une éventuelle commandite de Transcontinental
21 janvier	Lac-à-l'Épaulé de l'AJBM
26 janvier	Préparation du mot de la présidente pour insertion dans les pochettes des congressistes
26 janvier	Préparation du discours de la présidente au Congrès de l'AJBM et du discours sur la nomination de Doris Larivée comme membre honoraire
27-28-29 janvier	Congrès AJBM
31 janvier	Recherche d'un président d'élection pour les élections éventuelles à l'AJBM

FÉVRIER 2006

1 février	Réception courriel de Caroline Haney de Venatus Conseil et rédaction d'un courriel réponse Re. Offre de donner des formations aux membres de l'AJBM.
-----------	--

1 février	Rédaction d'un projet de publicité pour l'activité réseautage développement des affaires
1 février	Travail sur la liste des cabinets de comptable pour l'activité réseautage de développement des affaires
2 février	Rencontre avec Pauline Gélinas, rédactrice en chef du Journal du Barreau
2 février	Rencontre avec le Comité de l'emploi et du développement professionnel
3 février	Suivi avec Pauline Gélinas suivant notre rencontre afin de fixer une entrevue téléphonique avec l'un de ses journalistes et envoi d'une photo des administrateurs et de la présidente pour publication dans le Journal du Barreau
7 février	Entrevue téléphonique avec Mme Annie Lafrance, journaliste du Journal du Barreau
9 février	Réunion du Comité des femmes dans la profession du Barreau de Montréal
9 février	Présence à la soirée du Lord Reading
13 février	Rédaction d'un projet de lettre pour l'invitation des divers professionnels à l'activité réseautage en développement des affaires
13 février	Échange de courriels avec Jay Ray de l'ABA/YLD afin de connaître les dates du Congrès américain : 18 au 20 mai à Portland.
13 février	Réception d'une lettre d'invitation pour la seconde Table de concertation des jeunes avocats du Québec au 17 mars.
14 février	Réception d'un courriel de Daniel Booth, Marketing manager of ICS Trust Asia Limited pour proposition de conférence et transmission du courriel à Mélanie Joly pour suivi
16 février	Discussion avec Madeleine Lemieux et réception des propositions des administrateurs pour proposer des personnes à Mme Lemieux afin de siéger sur un comité d'élaboration d'un plan de communication dans le cadre du focus sur l'avenir du Barreau du Québec
16 février	Réunion du comité Développement de l'emploi et du développement professionnel
21 février	Comité exécutif
21 février	Conseil d'administration
27 février	Entretien téléphonique avec Jay Ray concernant la tenue du Congrès de l'ABA/YLD à Montréal

MARS 2006

2 mars	Rencontre Comité emploi et du développement professionnel
6 mars	Rédaction du mot de la présidente pour l'Extrajudiciaire
7 mars	Travail sur la restructuration de l'AJBM
7 mars	Comité exécutif
9 mars	Conseil d'administration
12 mars	Analyse et commentaires sur le guide de courtoisie professionnelle du Barreau de Montréal
13 mars	Mise à jour de la liste des associés directeurs des grands cabinets
17 mars	Finalisation des lettres d'invitation aux cabinets de comptables et cabinets d'avocats pour la soirée réseautage
19 mars	Analyse, consultation des administrateurs et refus de l'offre de partenariat avec la Fête Nationale du Québec
20 mars	Journée internationale de la Francophonie à Ottawa. Rencontre avec la ministre Josée Verner
21 mars	Cours de formation AJBM : Contre-interrogatoire
28 mars	CA téléphonique – budget
29 mars	Comité du barreau de Montréal des femmes dans la profession

AVRIL 2006

3 avril	Entretien téléphonique avec Doris Larrivée concernant l'augmentation de la subvention du Barreau de Montréal
4 avril	Comité exécutif
5 avril	Signature du contrat de commandite MédicAssurances
6 avril	Avant-midi au Salon Visez-droit
6 avril	Réunion du Comité de l'emploi et du développement professionnel
7 avril	Colloque de l'AJBM
7 avril	Préparation du plan triennal
11 avril	Conseil d'administration de l'AJBM

13 avril Dîner avec un représentant de Médic Assurances
24 avril Dîner avec Juile Latour, bâtonnier élu du Barreau de Montréal
29 avril Présence à la Clinique juridique téléphonique de l'AJBM

AVRIL 2006

3 mai Assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal et Cocktail du bâtonnier
8 mai Réunion de l'un des sous-comités des femmes dans la profession du Barreau de Montréal
10 mai CA téléphonique de l'AJBM
10 mai Soirée réseautage de l'AJBM entre avocats, comptables, syndics et banquiers
11 mai Étude de tous les rapports annuels des comités de l'AJBM
11 mai Rédaction du rapport annuel de la présidente
11 mai Rédaction du mot de la présidente pour l'Extrajudiciare
11-13 mai Congrès du Barreau du Québec

Les résolutions adoptées par le conseil d'administration

Conseil d'administration du 21 juin 2005

Résolution du contrat de GSM

Philippe-André Tessier propose la résolution suivante :

Conformément au contrat intervenu entre GSM et l'AJBM le 29 novembre 2002, il est résolu de ne pas renouveler le contrat qui doit se terminer le 31 juillet 2005. Une lettre à cet effet sera envoyée aux représentants de GSM.

La proposition est appuyée par Mathieu Piché-Messier et adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 13 septembre 2005

Projet d'amendement à la politique financière

Antoine Aylwin propose l'amendement suivant :

« À l'exclusion du Congrès annuel de l'AJBM, pour les membres du Conseil, les frais d'inscription aux activités seront limités au coût marginal (coût réellement engendré par une personne additionnelle) s'il en est, chaque comité devant déterminer l'existence de tel coût. En l'absence de tel coût marginal, tel membre du conseil ne se verra imposer aucun frais d'inscription. Les membres du Conseil ne bénéficieront toutefois pas de réduction si l'activité s'avérait globalement déficitaire.

Cette proposition est appuyée par Mathieu Piché-Messier et adoptée à l'unanimité.

Procédure de nomination des membres honoraires

Antoine Aylwin propose l'amendement suivant à la procédure des membres honoraires :

Qu'est-ce qu'un membre honoraire ?

Les membres honoraires sont membres de l'AJBM mais sans droit de vote. Ils bénéficient de nos tarifs membres pour l'ensemble de nos activités.

L'AJBM tient une liste à jour des membres honoraires.

Les nouveaux membres honoraires reçoivent un certificat lors de l'assemblée générale annuelle.

Qui peut devenir membre honoraire?

1. Les anciens présidents sont membres honoraires d'office.

2. Le Conseil d'administration peut également élire comme membre honoraire toute personne. Cette élection se tiendra conformément à la procédure suivante :

Au moins un mois avant la date prévue pour la réunion du Conseil d'administration qui se tient au mois de mars de chaque année, un membre du Conseil peut soumettre par écrit toute candidature qui respecte les conditions suivantes :

- a) Le candidat ne doit pas être membre du Conseil d'administration pour l'année en cours;
- b) Le candidat doit s'être démarqué par son engagement exceptionnel au sein ou auprès de l'AJBM et /ou au sein de la profession, notamment par :
- c) la qualité de son travail;
- d) son assiduité;
- e) une ou plusieurs réalisations exceptionnelles;
- f) son leadership; ou
- g) ses idées innovatrices.

Procédure d'élection

À la réunion du mois de mars de chaque année, le Conseil d'administration procède au vote parmi toutes les candidatures soumises. Chaque membre du Conseil a la possibilité de voter par scrutin secret. Tout candidat ayant obtenu au moins dix (10) votes sera nommé membre honoraire à vie.

Cette proposition est appuyée par Mathieu Piché-Messier et adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 11 octobre 2005

Cartes d'affaire

Philippe-André Tessier propose de laisser à la discrétion de chacun des administrateurs le choix d'avoir une carte d'affaires en fonction des besoins de visibilité du comité qu'il préside et selon un prix raisonnable.

Cette proposition est appuyée par Caroline Daniel et adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 8 novembre 2005

Plan d'intervention face à l'actualité

Antoine Aylwin propose l'adoption du plan d'intervention de l'AJBM face à l'actualité, lequel est joint en annexe.

Pascale Pageau demande le vote.

Pour :	8
Contre :	1
Abstention	1

Le plan d'intervention de l'AJBM face à l'actualité est adopté à la majorité.

Cartes d'affaire

Antoine Aylwin propose l'adoption de la résolution sur l'émission de Cartes d'affaires à l'effigie de l'AJBM pour les administrateurs.

Discussion entre les administrateurs.

La proposition est adoptée à l'unanimité par les membres du conseil d'administration.

Contre-offre de GSM – Renouvellement de contrat

Suivant tous les commentaires émis jusqu'à présent dans les différents procès-verbaux, notamment la perte de confiance, Nicolette Kost De Sèvres propose le non-renouvellement du contrat avec GSM.

Antoine Aylwin demande le vote :

Pour :	9
Abstention :	1

Il est résolu de ne pas renouveler le contrat avec GSM.

Conseil d'administration spécial du 9 janvier 2006

Budget à être accordé pour l'achat de crayon à l'effigie de l'AJBM – Cadeaux aux ambassadeurs

Discussion entre les administrateurs sur les différents types d'objets promotionnels pouvant être remis aux ambassadeurs.

Il est proposé d'offrir un crayon, style Mont Blanc, avec boîtier aux ambassadeurs lors du congrès. Un budget de 1000 \$ est accordé à ce projet.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 17 janvier 2006

Bilinguisme

Antoine Aylwin propose l'adoption de la résolution telle qu'amendée et qui se lit ainsi :

CONSIDÉRANT que l'Association du Jeune Barreau de Montréal est composée majoritairement de membres francophones, mais également d'une part importante de membres anglophones;

CONSIDÉRANT la volonté de l'AJBM de respecter le bilinguisme présent chez ses membres;

CONSIDÉRANT la volonté de l'AJBM d'harmoniser ses actions de communication avec le respect qu'elle accorde traditionnellement au bilinguisme présent parmi ses membres;

IL EST RÉSOLU :

1. Que les membres du conseil d'administration, lors de la production de documents émanant au nom de l'Association, prennent en considération le bilinguisme présent parmi les membres de l'AJBM et, dans cette perspective, s'expriment autant en français qu'en anglais, en autant que la majorité des communications au cours de l'année se fasse en langue française.
2. De permettre et encourager les membres à s'exprimer dans la langue de leur choix.

Dominic Jaar demande le vote :

Pour : 5
Contre : 5

Le droit de veto du président s'applique et Pascale Pageau vote contre la résolution amendée.

Par conséquent, la résolution amendée est rejetée.

Carte de membre

À cet égard, Antoine Aylwin propose l'annulation de la résolution du 15 septembre 1999 relativement à la carte de membre, laquelle proposition est appuyée par Caroline Daniel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Lac-à-l'Épaule du 21 janvier 2006

Changement de nom du Comité des services juridiques à la population

Philippe-André Tessier propose le changement de nom du comité pour le Comité des services juridiques *Pro bono*, laquelle proposition est appuyée par Caroline Daniel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Changement de nom du Comité de la formation professionnelle et personnelle

Antoine Aylwin propose le changement de nom du comité pour le Comité de la formation, laquelle proposition est appuyée par Philippe-André Tessier.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 21 février 2006

Concours Arista 2006 de la JCCM

Jeremy Wisniewski explique la nature du Concours Arista qui vise à reconnaître l'excellence des jeunes cadres, professionnels, travailleurs autonomes et entrepreneurs, âgés de 18 à 40 ans, de toutes les régions du Québec et de toutes les sphères de l'activité économique.

Discussion entre les administrateurs sur les candidats qui pourraient être présentés par l'AJBM.

Suite aux discussions et conformément aux critères énoncés dans le cadre du Concours Arista, Jeremy Wisniewski propose la mise en candidature de Matthieu Marois, président de Vobe.ca, laquelle proposition est appuyée par Julie Cousineau.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Prix Pro bono

Dominic Jaar présente les grandes lignes du projet de création du prix Pro bono, lesquelles sont mentionnées dans le document joint en annexe.

Discussion entre les administrateurs.

Dominic Jaar propose de faire renaître le Prix Pro bono, laquelle proposition est appuyée par Caroline Daniel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Rapport du comité ad hoc – Comité des commanditaires

Nicolette Kost De Sèvres présente le rapport rédigé par le comité ad hoc, lequel est joint en annexe.

Jeremy Wisniewski propose l'adoption du rapport tel que proposé par le comité ad hoc, laquelle proposition est appuyée par Caroline Daniel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration du 9 mars 2006

Plan de restructuration de l'AJBM

Suivant les commentaires émis et les modifications à être apportées, Pascale Pageau propose l'adoption de l'organigramme et du plan de restructuration tels que modifiés.

Antoine Aylwin demande le vote.

Pour :	10
Contre :	0
Abstention :	1

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Nicolette Kost De Sèvres propose que les règlements généraux puissent autoriser le conseil d'administration de nommer un administrateur additionnel en cas de besoin, laquelle proposition est appuyée par Caroline Daniel.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Conseil d'administration spécial du 28 mars 2006

ADOPTION DU BUDGET 2006-2007

Discussion entre les administrateurs.

Matthieu Rheault explique les diverses modifications apportées aux différents postes budgétaires.

Matthieu Rheault propose la résolution suivante :

- D'adopter le budget de l'ABJM tel que modifié pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007 dont une copie est jointe aux présentes à titre d'Annexe A;
- Qu'étant donné que les activités prévues aux nouveaux postes budgétaires suivants sont toujours sous forme de projets et qu'aucun budget n'a à ce jour été élaboré par les Présidents des comités responsables de ces activités :

« Soirée Gala » sous la rubrique « Comité Congrès et projets spéciaux »;

« Tournoi de golf » sous la rubrique « Comité des activités socio-culturelles et sportives »;

« Activités Développement des affaires » sous la rubrique « Comité des relations nationales »;

« Tables Rondes » sous la rubrique « Comité des relations nationales »;

et malgré le fait que les montants indiqués aux titres des « Produits » et/ou « Charges » à l'égard de ces activités soient de 0 \$, dans les faits, chacune de ces activités devra (A) dans la mesure du possible, résulter en un excédent des « Produits » par rapport aux « Charges » ou (B) au minimum, ne pas résulter en une insuffisance des « Produits » par rapport aux « Charges »;

Ladite proposition est appuyée par Philippe-André Tessier.

Le budget 2006-2007 est adopté à l'unanimité.

Conseil d'administration du 11 avril 2006

Association des Grands Frères et Grandes Soeurs

Il est résolu d'appuyer la demande de l'organisme des Grands Frères et Grandes Sœurs en diffusant l'information auprès de ces membres par l'entremise du cyberbulletin. D'autre part, il leur sera offert la possibilité de rédiger un article pour l'Extrajudiciaire sur la mission de l'organisme. Enfin, des informations sur le programme de jumelage leur seront également données.

Règlements généraux modifiés

Mathieu Piché-Messier présente la version modifiée des règlements généraux.

Discussion entre les administrateurs sur le nombre d'administrateurs et à savoir si le poste de secrétaire-trésorier doit être séparé.

Suivant les différents commentaires, une version modifiée des règlements généraux sera transmise de nouveau aux administrateurs afin qu'il y ait 15 postes d'administrateurs et que le poste de secrétaire et le poste de trésorier soient séparés.

D'autre part, Philippe-André Tessier propose la modification de l'article 35 afin de remplacer le terme « peut » par « doit », laquelle proposition est appuyée par Antoine Aylwin.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Antoine Aylwin propose la modification de l'article 29.1 afin qu'il se lise comme suit :

29.1 Époque de l'élection régulière

Une élection doit être tenue annuellement à tous les postes du Conseil, à l'exception de celui de présidente sortante ou de président sortant. Le scrutin et le dévoilement des résultats de ce scrutin ont lieu la même journée que celle fixée pour la tenue de l'assemblée générale annule.

Philippe-André Tessier appuie la proposition, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Antoine Aylwin propose la modification de l'article 29.3 afin qu'il se lise comme suit :

29.3 Candidate et candidat

i) Poste de présidente ou de président

Est éligible au poste de présidente ou de président toute personne qui est membre votant de l'Association.

Mélanie Joly appuie la proposition. Philippe-André Tessier demande le vote.

Pour :	3
Contre :	4
Abstention :	2

La proposition est rejetée à la majorité.

Antoine Aylwin propose la modification de l'article 29.9 afin qu'il se lise comme suit :

29.9 Avis du scrutin

Au plus tard, sept (7) jours précédant le jour du scrutin, la présidente ou le président d'élection donne, à tous les membres, un avis qui contient les mentions suivantes :

- i) les noms des candidates et candidats aux postes de président et de conseiller;
- ii) l'endroit où est situé le bureau de vote;
- iii) le jour et les heures où sera ouvert le bureau de vote lors du vote par anticipation; et
- iv) le jour et les heures où sera ouvert le bureau de vote lors du scrutin.

Cet avis est transmis par courriel et peut être transmis par tout autre moyen, dont la publication dans le journal de l'Association.

Caroline Daniel appuie la proposition, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Antoine Aylwin propose la modification de l'article 29.14 afin qu'il se lise comme suit :

29.14 Dépouillement et recensement des votes

Après la clôture du scrutin, les scrutatrices et scrutateurs procèdent au dépouillement des votes alors recueillis ainsi que ceux exprimés lors du vote par anticipation. Les représentantes et représentants de chacun des candidates et candidats peuvent y être présents.

Les treize (13) candidates et candidates ayant obtenu le plus grand nombre de votes sont proclamés élus.

Dans l'éventualité d'une égalité des voix entre deux (2) candidats ou plus au poste de conseiller, ils sont tous déclarés élus sauf si, en ce faisant, le nombre total de conseillères et conseillers excède treize (13). Dans ce dernier cas, la présidente ou le président d'élection détermine par tirage au sort quelle candidate ou quel candidat est proclamé élu.

Dans l'éventualité d'une égalité des voix entre deux (2) candidats ou plus au poste de président, les treize (13) administratrices et administrateurs élus élisent la présidente ou le président. Si une égalité de voix survient à ce stade, la présidente ou le président d'élection détermine par tirage au sort quelle candidate ou quel candidat est proclamé élu.

Dès que le recensement des votes est terminé, la présidente ou le président d'élection annonce les résultats aux personnes présentes en dévoilant selon le nombre de voix recueillies les noms des candidates et candidats élus, la présidente ou le président d'abord et les conseillères et conseillers ensuite, avec le nombre de voix accordées à chacun d'eux.

Philippe-André Tessier appuie la proposition, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

Antoine Aylwin propose la modification de l'article 63 afin qu'il se lise comme suit :

63. Adoption et modification du règlement

Le Conseil adopte le présent règlement, sujet à sa ratification par les membres de l'Association lors de l'assemblée générale annuelle, conformément aux dispositions de l'article 91 de la *Loi sur les compagnies*.

Philippe-André Tessier appuie la proposition, laquelle proposition est adoptée à l'unanimité.

En plus des modifications ci-dessus mentionnées, Mathieu Piché-Messie présente les modifications faites aux règlements généraux, lesquels sont joints en annexe, et propose l'adoption de la version modifiée des règlements généraux qu'il a proposée, laquelle proposition est appuyée par Pascale Pageau.

La proposition est adoptée à la majorité.

Plan de restructuration modifié

Pascale Pageau propose l'adoption du Plan de restructuration modifié suivant les recommandations et commentaires faits par les membres du conseil d'administration, laquelle proposition est appuyée par Nicolette Kost De Sèvres.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les réunions du conseil d'administration

DATES	ENDROIT	COMMENTAIRES
28-29 mai 2005	Hôtel Manoir des Sables	Fin de semaine d'organisation
21 juin 2005	Fasken Martineau Du Moulin	Plans d'actions et Programmation annuelle
12 juillet 2005	Stikeman Elliott	
16 août 2005	McCarthy Tétrault	
13 septembre 2005	Lavery de Billy	
11 octobre 2005	Miller Thomson Pouliot	
19 octobre 2005	Restaurant choisi par le Bâtonnier de Montréal	Réunion conjointe avec le Barreau de Montréal
15 novembre 2005	Borden Ladner Gervais	
13 décembre 2005	Steak Frites, restaurant	Échange de cadeaux
17 janvier 2006	Robinson Sheppard Shapiro	
21 janvier 2006	Résidence de Caroline Scherer	Lac à l'Épaule
21 février 2006	Marchand Melançon Forget	
14 mars 2006	Lavery de Billy	Adoption du budget pro-format 2006-2007
11 avril 2006	Borden Ladner Gervais	
17 mai 2006	L'Hôtel Le Fairmount Reine Élisabeth	(Assemblée générale annuelle) Adoption des états financiers

Les Comités de l'AJBM

COMITÉ DES AFFAIRES PUBLIQUES ET PROFESSIONNELLES (CAPP)

Comité présidé par Me Philippe-André Tessier

ACTIVITÉS ET PROJETS DU COMITÉ

La question d'accessibilité à la justice et des différentes pistes d'actions et débats étaient une priorité du comité cette année. En ce sens, plusieurs actions ont été prises et le CAPP est fier de dire mission accomplie!

De plus, afin de susciter des débats sur des sujets d'actualité juridique et surtout d'obtenir l'opinion des membres à cet égard, le président du comité a rédigé une chronique dans l'Extrajudiciaire sur divers sujets.

ACTIVITÉS VISANT LES PRISES DE POSITION PUBLIQUES

Quatre communiqués de presse ont été rédigés au nom de l'AJBM au cours de l'année qui portaient sur les sujets suivants :

- Communiqué relatif à la révision du processus de nomination des juges à la Cour suprême (21 février 2006);
- Communiqué relatif à la nomination des juges (janvier 2006);
- Réflexion de l'AJBM sur la série d'articles de *La Presse* sur le thème «Les coûts de la justice» (janvier 2006);
- Communiqué relatif à l'augmentation des seuils d'admissibilité à l'aide juridique (octobre 2005);

ACTIVITÉS VISANT DES AFFAIRES PUBLIQUES ET PROFESSIONNELLES

Abolition de la SOQUIJ

Le CAPP a effectué un suivi sur ce dossier et est d'ailleurs intervenu par le biais d'une lettre ainsi que d'un article dans l'Extrajudiciaire sur ce sujet.

Nomination des juges

Un sous-comité a été créé afin d'étudier le sujet. Des communiqués de presse, dont le contenu se trouve sur le site Internet de l'AJBM sous la section « Publication » et « Communiqué de presse » ont été rédigés à ce sujet, soit en date du 17 janvier 2006 et 21 février 2006. Cette question a également fait l'objet d'un article dans l'Extrajudiciaire.

Grève au CAIJ

Le CAPP a fait un suivi de ce dossier. Des rencontres avec les principaux dirigeants du CAIJ et des conversations téléphoniques avec les responsables syndicaux du syndicat du CAIJ ont eu lieu afin de s'assurer que les membres de l'AJBM ne soient pas pénalisés indûment par la longue durée de ce conflit. Heureusement, ce conflit est maintenant réglé et le CAIJ fonctionne à nouveau normalement.

Projet de Maison de Justice

Le CAPP a été très actif dans ce dossier par le biais du sous-comité sur l'accessibilité à la justice. Un article a aussi été rédigé dans l'Extrajudiciaire pour exposer le projet. Le sous-comité est en train de rédiger un mémoire qui sera éventuellement soumis au Conseil d'administration de l'AJBM où il sera suggéré de créer une Maison de justice qui regroupera tous les services juridiques *pro bono* offerts par l'AJBM.

Pour ce faire, le sous-comité a recueilli d'importantes informations sur le projet de Maison de justice qui a existé à Québec au cours des dernières années. Une conférence téléphonique a également eu lieu avec Me Pierre Auger, directeur général de la Maison de justice de Québec pour en connaître davantage sur le sujet. De plus, des communications téléphoniques et des échanges par courriel furent entrepris avec l'Honorable Claire l'Heureux Dubé, présidente de la Maison de Justice à Québec.

Ce projet en est un très important pour l'AJBM auquel le CAPP a donné son appui et il est à souhaiter que ce dossier soit mis à l'avant-scène pour le mandat 2006-2007 de l'AJBM.

ACTIVITÉS VISANT LES AFFAIRES PROFESSIONNELLES

Organisation d'un colloque

Le colloque, organisé par Me Antoine Motulsky à l'hôtel Le Fairmont Reine Élisabeth, a porté sur l'accessibilité à la justice. Plus de 50 personnes ont assisté à cette journée où des conférenciers de renom ont abordé divers sujets dont la relation entre le système judiciaire et les médias, le développement de la gestion d'instance et celui de l'acte de juger, de même que le processus qui mène le juge à trancher. Enfin, une table ronde réunissant les commentateurs les plus autorisés en la matière ont discuté des manières d'améliorer l'accès à la justice.

Restructuration du CAPP

Vu le plan de restructuration amorcée par résolution du conseil d'administration de l'AJBM, le CAPP s'est prononcé sur une nouvelle structure dudit comité qui viserait à mettre de l'avant les prises de position publique de l'AJBM et permettre à l'AJBM de mener des dossiers de fonds plus substantiels. Pour ce faire, il fut décidé de séparer le CAPP en deux comités, soit un comité des affaires publiques et un comité de recherche et de législation.

COMITÉ DU DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE (CDS)

Comité présidé par Me Antoine Aylwin

Liste des ambassadeurs

Le concept d'ambassadeurs de l'AJBM se veut de nommer des « antennes » de l'AJBM dans les différents réseaux de contacts chez nos membres.

Après quelques années, ce projet s'est concrétisé cette année. En effet, au début décembre, les ambassadeurs pressentis ont été contactés pour leur offrir le privilège de devenir ambassadeurs de l'AJBM. La réaction fut très positive. Lors du Congrès de l'AJBM à la fin janvier, les ambassadeurs présents ont monté sur la scène et ont reçu un cadeau.

Mise en valeur de l'AJBM

Les membres du CDS ont approuvé une stratégie de communication pour l'AJBM basée sur les 4 « D » qui devrait être utilisée dans les documents officiels (tel que dépliant et le site Internet) :

- Développement du réseau de contacts et des affaires;
- Développement des connaissances juridiques;
- Défense des intérêts des membres;
- Divertissement (activités sociales).

Activités diverses

Sur l'initiative du CDS, un cocktail des collaborateurs de tous les comités de l'AJBM a été tenu le 2 février 2006, suite à une réunion de chacun de ces comités.

L'expérience fut très appréciée de toutes les personnes présentes.

Plusieurs recommandations du CDS ont été acheminées aux responsables des autres comités de l'AJBM. D'ailleurs, un plan d'intervention quant à l'actualité a été adopté par le conseil d'administration de l'AJBM afin de doter le CAPP d'un processus lui permettant de réagir de façon efficace à l'actualité.

Une autre recommandation au conseil d'administration de l'AJBM a été que les personnes qui sont appelées à représenter l'AJBM se dotent de cartes d'affaires aux couleurs de l'AJBM.

COMITÉ DE L'EMPLOI ET DU DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL (CEDP)

Comité présidé par Me Dominic Jaar

OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du Comité sont, d'une part, de favoriser le développement professionnel des membres de l'AJBM en leur permettant d'agir comme bénévole au programme Juri-conseil aux entreprises, de siéger sur les conseils d'administration de sociétés à but non lucratif et, d'autre part, de leur accorder un appui professionnel via divers services tels que le Mentorat, les Avocats conseils, le colloque de Mise sur pied d'un cabinet et les Ateliers d'aide à l'emploi.

DÉVELOPPEMENT DES AFFAIRES

Description

Ce comité étant responsable du développement professionnel, il semble pertinent, voire primordial, qu'un nouveau volet soit créé afin d'aider les membres à développer des contacts d'affaires.

Objectifs

Mettre sur pied de nouvelles activités en lien avec le développement des affaires, incluant des activités de réseautage avec les avocats pratiquant en contentieux et avec des professionnels non juristes, tels de jeunes comptables, banquiers, entrepreneurs, etc.

Réfléchir sur la pertinence d'organiser des cours de marketing.

Donner aux membres des conseils pratiques sur le développement des affaires.

Bilan

Un cocktail réseautage entre 20 avocats, 20 comptables, 20 syndics et 20 banquiers a été organisé le 10 mai 2006 à l'Hôtel Nelligan et fut un franc succès.

Des articles sur le développement des affaires pour l'Extrajudiciaire ont été rédigés :

- Le PR vin/vingt
- Le service à la clientèle
- Une pluie de clients par beau temps (développement de clientèle)
- Des affaires fabuleuses (relation avocat-client)

JURI-CONSEIL AUX ENTREPRISES

Le comité a créé un sous-comité qui est en train de rédiger des dépliants sur le démarrage d'une entreprise et sur les concepts juridiques reliés au démarrage de l'entreprise de même que les étapes nécessaires à sa mise sur pied.

MENTORAT

Le comité a participé au comité du mentorat du Barreau de Montréal qui a complété la rédaction du Guide du Mentor. Ce guide a pour but d'expliquer au mentor ce que constitue sa relation avec le mentoré. Il vise aussi à offrir un support et des outils de travail. Le Guide a été remis pour la première fois lors de l'Assemblée générale annuelle du Barreau de Montréal aux membres qui y ont assisté.

COMITÉ DES SERVICES JURIDIQUES *PRO BONO* (CSJP)

Comité présidé par Me Catherine Bérard

OBJECTIFS DU CSJP

Cette année, l'objectif du comité était de susciter et de stimuler l'intérêt des membres de l'AJBM, de la population et des commanditaires envers ses différents services juridiques *pro bono*. Encadrés par le CSJP, les sous-comités ont été appelés à revoir leurs stratégies de recrutement de bénévoles et leurs stratégies publicitaires auprès du grand public. Dans la recherche de commandites, ils ont offert leur étroite collaboration au Comité des commandites.

Service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances

Le service de consultations juridiques à la Cour du Québec, division des petites créances est TRÈS en demande. Actuellement, environ 150 demandes de consultation sont refusées, chaque mois, par manque de bénévoles.

Au moins 80 bénévoles sont requis pour faire doubler le nombre de consultations offertes. Il est recommandé de recruter au moins 90 bénévoles pour assurer le maintien des consultations et pour prévoir les remplacements de dernière minute.

Clinique juridique téléphonique

Le CSJP tente, chaque année, d'offrir une clinique juridique téléphonique à la population de l'île de Montréal. Celle-ci est historiquement offerte pendant une fin de semaine au cours de laquelle le public a accès, gratuitement, à des services d'information juridique par des avocates et avocats bénévoles.

La réalisation de cette clinique est tributaire de l'obtention d'une commandite pour des fins de publicité et, principalement, pour disposer d'un centre d'appels.

Pour la deuxième année consécutive, un sous-comité a été formé afin de mieux concentrer les efforts. Il semble que cette formule ait bien fonctionné.

La clinique fut un vif succès. Un peu plus de 550 appels, soit 250 de plus que l'an dernier, ont été reçus lors de cette fin de semaine. Bien que les locaux de Groupe Investors ne soient pas idéaux pour tenir ce genre d'activité, ils constituent un bon compromis à la difficulté de trouver un centre d'appels. Pour l'an prochain, il faudrait obtenir un numéro sans frais et un accès internet.

La recherche de commandite fut également une réussite. Le budget total de 6 400,00 \$ a permis de faire suffisamment de publicité.

COMITÉ DES COMMUNICATIONS

Comité présidé par Me Caroline Daniel

Une étude des coûts engendrés par les outils de communications et une réflexion sur l'image de l'AJBM étaient au programme du comité pour l'année 2005-2006. À cet égard, les coûts de production et le maintien de la qualité et la diversité de l'Extra!judiciaire ont fait l'objet d'une analyse détaillée. Ainsi, le comité a changé la procédure de montage du journal et après une analyse comparative, il a été décidé de conserver l'imprimeur actuel qui offre notamment la correction des épreuves finales à même les « bleus ».

Par ailleurs, il a été discuté de rafraîchir la présentation visuelle du journal l'Extra!judiciaire et du dépliant officiel de l'AJBM.

Le développement et la mise à jour du site Internet ont également fait partie du mandat du comité. Aussi, la possibilité de diffuser davantage le message de l'AJBM auprès des membres et auprès des étudiants de l'école du Barreau a été fortement suggérée.

Finalement, avec la venue de nouveaux règlements généraux, la scission du poste de rédacteur en chef et de président du comité des communications, l'abolition du comité communications, lequel sera remplacé par le poste de vice-président communications et relations avec les membres, ainsi qu'avec la collaboration de la firme National, l'image de l'AJBM pourra être à la fois moderne et professionnelle, rassembleur et rentable.

COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIO-CULTURELLES ET SPORTIVES

Comité présidé par Me Nicolas Dufresne

OBJECTIF GÉNÉRAL :

Offrir aux jeunes avocats et avocates l'occasion de côtoyer les membres de la magistrature, de se rencontrer et de développer leur réseau de contacts, tant au sein de la profession qu'auprès des jeunes membres d'autres associations, le tout par le biais d'activités à caractère social et/ou sportif.

«5 @ 7»

Responsables de l'activité : M^{es} Sophie Barry, Frédérick Carle et Ève Jacob-Tremblay

Date	Lieu	Coût
29 septembre 2005	Jello Bar	Aucun
30 novembre 2005	Le Blanc	Aucun
2 février 2006	Germain	Aucun
23 mars 2006	Sofa	Aucun

Commentaires:

Les 5 @ 7 ont eu beaucoup de succès. Cette activité est très simple et rapide à organiser et il y a beaucoup de participants. Cette formule permet aux membres de se rencontrer de façon périodique dans un cadre détendu et informel. Un 5 @ 7 réseautage conjoint avec la Jeune Chambre de Commerce de Montréal a également été organisé le 19 avril 2006, lequel a connu un franc succès.

Matinée au Cinéma Guzzo

Responsable de l'activité : M^e Nicolas Dufresne, Me Valérie Korozs et Me Caroline Scherer

Date : 10 décembre 2005

Lieu : Cinéma Guzzo – Marché Central

- Revenus : aucun
- Dépenses : 1000 \$

Commentaires :

Le comité a décidé de faire un essai avec cette activité familiale gratuite, laquelle a connu un beaucoup de succès. Dans le cadre de cette activité, le comité également organisé une levée de fonds pour le Téléthon Opération Enfant Soleil. Un montant de 370 \$ a été amassé.

Cocktail avec la magistrature

Responsable de l'activité : M^e Martine Riendeau et Me Ève Jacob-Tremblay

Date : Mercredi 16 novembre 2005

Lieu: Galerie d'art Saint-Dizier

Coût : 30 \$ par personne (membres, stagiaires et étudiants)

35 \$ par personne (non-membres)

Bilan de l'activité :

- Revenus : 3096.43 \$
- Commanditaires : 4400.00 \$
- Dépenses : 5997.00 \$
- Profits nets : 1499.36 \$

Commentaires :

Cette activité a connu un vif succès. Un nombre record de membres (159) y ont assisté. Plusieurs excellents commentaires ont été recueillis quant à l'endroit.

CONCLUSION

Ce fut une année riche en activités ayant contribué au rapprochement des membres. À ce titre, 3 nouvelles activités ont été organisées, à savoir : Matinée Cinéma-famille, un atelier de trois cours sur les vins et un tournoi de flag-football (en automne 2006).

Pour l'année prochaine, l'intégration des étudiants à l'École du Barreau aux activités de l'AJBM sera à considérer.

COMITÉ DE LA FORMATION

Comité présidé par Me Mélanie Joly

OBJECTIFS DU COMITÉ

Le comité de la formation a pour objectif d'offrir aux membres de l'AJBM des activités, cours, formations et/ou conférences axés sur la formation professionnelle qui répondent aux besoins du plus grand nombre possible de ces derniers. De plus, le comité a tenté d'élargir les domaines de droit sur lesquels porteraient les formations et/ou conférences et le nombre d'activités offertes pour ainsi rejoindre un plus grand nombre de membres. C'est donc aussi selon cet objectif que les membres du comité ont travaillé.

DESCRIPTION DE QUELQUES ACTIVITÉS ORGANISÉES PAR LE COMITÉ POUR L'ANNÉE 2005-2006 :

Dîner-conférence	
«La responsabilité extracontractuelle des administrateurs à l'égard des tiers : Distinction du soulèvement du voile corporatif »	
Conférencier :	M ^e Paul Martel, <i>Fasken Martineau Dumoulin</i>
Lieu :	Pro-Banquet (222, boul. St-Laurent)
Date :	13 octobre 2005
Heure :	12h30 à 14h00
Coûts :	40 \$ membres 50 \$ non-membres
Nombre de participants :	95
Revenus total :	3,294.14 \$ (sans les taxes)
Dépenses totales :	1,799.61 \$ (sans les taxes)
Profits :	1,494.53 \$
Membre du comité responsable :	Carla Chamass
Publicité :	Extra!Judiciaire, Fax-Modem, Courriel (Cyberbulletin), Utilisation de listes de contacts
Commentaires et suggestions :	<i>Très apprécié. La salle (qui n'est pas au Club St-James) est spacieuse et jolie, mais la formule buffet est inadéquate et crée des délais inutiles quant à la</i>

Dîner-conférence

«La responsabilité extracontractuelle des administrateurs à l'égard des tiers : Distinction du soulèvement du voile corporatif »

présentation du conférencier. Paul Martel offre une conférence qui est conséquente au sujet présenté et collabore bien. Carla Chamass s'est investie énormément dans l'organisation de cette activité et ce fût très apprécié. Cette conférence a été jugée très intéressante. Sa durée a rencontré les attentes. Cependant, certains l'ont trouvée trop courte, alors que d'autres l'ont jugée trop longue. On nous suggère le même type de conférence concernant les actionnaires ainsi qu'une conférence sur l'administration de la preuve devant les tribunaux.

Dîner-conférence	
«Le présent controversé et l'avenir incertain de la norme de contrôle»	
Conférencier :	Honorable Louis Crête
Lieu :	Le Club St-James
Date :	8 mars 2006
Heure :	12h30 à 14h00
Coûts :	40 \$ membres 50 \$ non-membres
Nombre de participants :	99
Revenus :	3,416.65 \$ (sans les taxes)
Dépenses :	2,860.04 \$ (sans les taxes)
Profits :	556.61 \$
Membre du comité responsable :	Carla Chamass
Publicité :	Extra!Judiciaire, Fax-Modem, Courriel (Cyberbulletin), Utilisation de listes de contacts
<i>Commentaires et suggestions :</i>	<i>La conférence a été considérée très satisfaisante. Le sujet présenté était conforme avec la présentation du conférencier. Cependant, la documentation écrite qui fut remise s'est avérée décevante et il n'y a eu aucune présentation Powerpoint.</i>

Cours de formation	
« Démystifier le contre-interrogatoire : Techniques fondamentales et mises en garde »	
Conférenciers :	Jacques Larochelle, Olivier Laurendeau et Honorable Michel A. Caron, j.c.s.
Lieu :	Le Club St-James
Date :	21 mars 2006
Heure :	12h30 à 14h00
Coûts :	40 \$ membres 50 \$ non-membres
Nombre de participants :	227
Revenus :	8,697.68 \$ (sans les taxes)
Dépenses :	6,615.31 \$ (sans les taxes)
Profits :	2,082.37 \$
Membre du comité responsable :	Luc-Olivier Herbert
Publicité :	Extra!Judiciaire, Fax-Modem, Courriel (Cyberbulletin), Utilisation de listes de contacts
Commentaires et suggestions :	Un véritable succès! Un record de participation! La conférence fut fort intéressante. Cependant, il aurait été apprécié que de la documentation écrite soit remise. On a également critiqué l'efficacité du service du repas (il ne peut y avoir de formule « buffet » avec un tel nombre de participants). On nous suggère d'autres conférences portant sur l'interrogatoire, les règles de preuve, les objections ainsi que des conférences destinées spécifiquement aux avocats plaidant devant des tribunaux administratifs.

COMITÉ DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

Comité présidé par Me Laurent Soustiel

MISSION ET OBJECTIFS DU COMITÉ

Pour l'année 2005-2006, les objectifs du comité ont été de trois ordres:

- Communication et réseautage;
- Rentrées des tribunaux;
- Organisation du Prix de l'orateur de l'AJBM et du Prix Paris-Montréal de la Francophonie

COMMUNICATION ET RÉSEAUTAGE

Le comité a continué à maintenir des contacts avec les interlocuteurs étrangers avec lesquels il a établi des liens, dans le but de : (i) d'échanger des informations et des idées quant à la façon de défendre et de promouvoir les intérêts de leurs membres respectifs et quant aux activités respectives organisées et (ii) d'organiser des rencontres de travail et des activités pouvant bénéficier aux membres de l'AJBM.

En 2005-2006, nos interlocuteurs ont été les suivants :

PAYS/RÉGION	ASSOCIATIONS
Québec	Association du Jeune Barreau de Québec
États-Unis	American Bar Association, Young Lawyers Division
France	Union des Jeunes Avocats de Paris
	Conférence du Stage du Barreau de Paris
	Conférence du Stage du Barreau de Versailles
	Conférence du Stage du Barreau de Bordeaux
Belgique	Conférence du Jeune Barreau de Bruxelles
Suisse	Jeune Barreau de Genève
	Jeune Barreau Vaudois
Luxembourg	Conférence du Jeune Barreau du Luxembourg
République Tchèque	Jeune Barreau de Prague
Angleterre	London Young Solicitors Group
Europe	European Young Bar Association
Guinée	Jeune Barreau de Conakry

Toutes ces associations ont été invitées à la Rentrée des tribunaux de Montréal en 2005. Succès important cette année, la plupart de ces associations étaient présentes.

D'une manière générale, les commentaires des invités sur la Rentrée de Montréal furent encore élogieux, confirmant ainsi la place que possède cet événement dans le calendrier des activités auxquelles assistent les autres barreaux francophones.

Les Concours d'art oratoire

1- Grand Concours de l'Orateur de l'AJBM

Le comité a organisé pour la troisième année consécutive le Grand Concours de l'orateur, inspiré quelque peu du concours parisien à l'issue duquel sont nommés les 12 secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris. Le but de ce concours est de permettre à nos membres de faire montre de leur talent, de leur culture et de leur humour devant un auditoire et des juges prestigieux (juges de la Cour supérieure et de la Cour d'appel, plaideurs émérites, personnalités publiques...), de promouvoir l'éloquence, d'accroître le prestige et le rayonnement de l'AJBM et de permettre à l'AJBM de nommer un gagnant qui pourra participer à la fois au Prix Paris-Montréal de la Francophonie lors de la rentrée des tribunaux de Montréal, mais aussi au Prix des secrétaires, concours d'art oratoire organisé chaque année par les secrétaires de la Conférence du Stage du Barreau de Paris pour les pays de la francophonie lors de la Rentrée de Paris.

Ce concours a permis à l'AJBM de faire valoir les talents de plusieurs membres, dont la gagnante du concours, Me Julie Biron de chez Desjardins Ducharme.

2 Prix Paris-Montréal de la Francophonie

Pour la deuxième année consécutive, l'AJBM a organisé le Prix Paris-Montréal de la Francophonie, concours d'art oratoire international se tenant lors de la Rentrée des tribunaux de Montréal et auquel étaient conviés des jeunes avocats de la Francophonie.

Succès merveilleux du Prix Paris-Montréal de la Francophonie 2005, devant plus de cent spectateurs, sept candidats des barreaux suivants y ont participé :

- Association du Jeune Barreau de Montréal (Julie Biron);
- Conférence du stage du Barreau de Paris (Sophie Sarre);
- Jeune Barreau de Bruxelles (Xavier Dewaide);
- Jeune Barreau de Genève (Olivier Depierre);
- Jeune Barreau Vaudois (Olivier Boschetti);
- Jeune Barreau Vaudois (Albert Von Braun);
- Conférence du stage du Barreau de Bordeaux (François Desjars).
-

La brillante gagnante fut la représentante de l'AJBM Me Julie Biron.

COMITÉ COMMANDITAIRES

Comité présidé par Me Julie Cousineau

En cours d'année, un comité *ad hoc* a été créé ayant pour principale fonction d'établir le rôle du Comité des commanditaires et dans ce cadre, de vérifier l'opportunité de faire affaire avec une entreprise spécialisée en communications. À la suite des rencontres avec le comité *ad hoc*, il a été résolu d'engager une firme externe, la firme « National », afin de cibler entre autres les marchés intéressants pour développer des partenariats avec l'AJBM.

Les commandites existantes avec nos principaux commanditaires ont été renouvelées au cours de l'année. Il s'agit de La Personnelle, Raymond Chabot Grant Thornton, Soquij, Marque D'or et Robert Half Legal.

Le secrétaire du conseil d'administration, M^e Mathieu Piché-Messier, a mené à bon port des discussions avec l'entreprise MédicAssurance Inc. Une entente a été conclue avec MédicAssurance inc. pour la création de programmes d'assurances (assurance-vie, assurance-invalidité, assurance décès ou mutilation par accident, assurance maladie complémentaire, assurance-médicaments et assurance dentaire), souscrits auprès de La Survivance, compagnie mutuelle d'assurance vie.

CONCLUSION

L'année 2005-2006 a été marquée par un remaniement majeur de l'approche des commandites. Le Comité *ad hoc* s'est penché sur la question de la direction à prendre avec les commandites. Dans cette optique, une entreprise externe, soit la firme National, a été engagée afin de seconder l'AJBM dans son cheminement. Par ailleurs, les différents présidents des comités seront appelés et ont été appelés à s'impliquer davantage dans la recherche des commandites.

La prochaine année sera cruciale afin de donner une perspective différente aux ententes de partenariat qui seront retenues par l'AJBM et afin qu'elle puisse se doter d'une nouvelle image qui sera davantage promue auprès des partenaires potentiels.

COMITÉ CONGRÈS ET ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

Comité présidé par Me Jeremy Wisniewski

Souper-bénéfice à la Maison du Père

Cette soirée est organisée depuis plusieurs années et permet à l'AJBM de combler en partie son rôle social en organisant une activité en deux temps. Tout d'abord, une collecte de fonds auprès des cabinets de la région de Montréal et de membres de la magistrature.

Ensuite, l'organisation d'un souper, soit la recherche de commanditaires pour le repas et pour l'animation et que de bénévoles pour servir le repas. Comme dans les années antérieures, nous avons approché plusieurs cabinets d'avocats afin d'organiser une journée jeans au sein de leur bureau. Durant cette journée, les membres du personnel de soutien ainsi que les avocats étaient invités à faire une contribution pour le « luxe » de porter des jeans. La collecte de fonds nous a permis d'amasser 5 224.50 \$.

Ligne du Père Noël

Cette activité organisée depuis plusieurs années a beaucoup de succès auprès de nos membres et surtout de leurs enfants. En contrepartie de 5 \$ versés à l'organisme Opération Enfant Soleil, de jeunes avocats appellent des enfants et leur font croire qu'ils sont le Père Noël. Les enfants, généralement âgés de 2 à 8 ans, raffolent de cette activité. Le Père Noël a appelé cette année 323 enfants, ce qui a permis de remettre un chèque au montant de 1630 \$ à Opération Enfant Soleil.

Congrès annuel de l'AJBM

Cette année, le Congrès a eu lieu au centre villégiature de Gray Rocks . Il s'agissait de la 61^e édition du congrès de l'AJBM.

La logistique du Congrès a été assurée par encore cette année par Vobe.ca.

Cette année, un volet formation a été ajouté au Congrès, volet qui a été coordonné par Me Mélanie Joly. La formation a eu lieu le samedi matin afin que les congressistes aient leur après-midi libre pour des activités (ski, spa, traîneau à chiens, motoneige et équitation). Environ une cinquantaine de congressistes ont assisté à deux conférences fort intéressantes : « Ce que tout civiliste doit connaître du droit criminel » offerte par Mes Éric Downs, Guy Cournoyer, Marc-Antoine Carette et Frédérick Carle et « La notion de gouvernance » offerte par l'ancien président du Mouvement Desjardins, Me Claude Béland.

En soirée, le cocktail, accompagnée par les prestations de membres du Cirque Eloize, a été offert par le bâtonnier de Montréal, Me David Collier.

Le banquet des anciens présidents et présidentes s'est déroulé sous la présidence d'honneur de l'honorable John N. Turner et en présence de plusieurs anciens présidents. Pour finir la soirée, les congressistes ont dansé sur la musique d'un DJ.

Les 4, 5 et 6 mai 2007, l'AJBM sera l'hôte du Congrès de l'American Bar Association – Young Lawyer's Division.